



Intitulé
SSCT - CSSCT
FORMATION OBLIGATOIRE C.S.E.

Référence
FOR 706-P

Formateur

Nathalie BLACLARD

Experte du C.S.E et spécialisée
dans l'accompagnement des élus.
(Nous délivrons des formations sur
mesure qui répondent aux enjeux
spécifiques des C.S.E.)

Prérequis

Être membre de CSE Titulaires ou
suppléants - CSSCT

Public visé

Élus de C.S.E. titulaires et
suppléants

Effectif

10 personnes maximum

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne *

189 € / jour / professionnel

Prix Intra / hors frais annexes
nous consulter

Durée

- 5 journées (35 h) en 1er mandat
- 3 journées (21 h)
en renouvellement mandat

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

Mis à jour le 13/05/2026

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

SSCT - CSSCT FORMATION OBLIGATOIRE C.S.E.

Découvrez notre formation spécialement conçue pour les entreprises de moins de 50 salariés, axée sur la SSCT, afin d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour garantir un environnement de travail sûr et sain, ainsi que pour répondre aux obligations légales en matière de sécurité et de prévention des risques professionnels.

Objectifs

- Permettre aux membres du CSE d'assurer leurs fonctions et les différentes missions
- Acquérir les fondamentaux de la Santé, Sécurité et conditions de travail
- Analyser des conditions de travail, analyser et identifier les comportements à risque
- Organiser sa mission, participer à la politique de prévention dans l'établissement

Contenu

Ouverture de la formation SST

- Présentation de la formation et des modalités.

Le contexte légal et réglementaire :

- Les missions du CSE en SSCT
- Les réunions
- Les intervenants
- Obligation de l'employeur et des travailleurs
- Les plans de prévention - le DUER

L'environnement en santé et sécurité au travail

- Les acteurs de la santé
- Sécurité : internes et externes
- La communication du CSE

L'environnement en santé et sécurité au travail

- Les acteurs de la santé
- Sécurité : internes et externes
- La communication du CSE

Les accidents maladies professionnelles

- Les enjeux humains, sociaux et économiques
- Le contexte légal

L'analyse à priori des risques

- Les principes généraux de la prévention (INRS)
- Identifier les risques de l'entreprise, hiérarchisation
- Les plans d'action : mise en place et suivi

Intitulé
SSCT - CSSCT
FORMATION OBLIGATOIRE C.S.E.

Référence
FOR 706-P

Formateur

Nathalie BLACLARD

Experte du C.S.E et spécialisée
dans l'accompagnement des élus.
(Nous délivrons des formations sur
mesure qui répondent aux enjeux
spécifiques des C.S.E.)

Prérequis

Être membre de CSE Titulaires ou
suppléants - CSSCT

Public visé

Élus de C.S.E. titulaires et
suppléants

Effectif

10 personnes maximum

Lieu

- à Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Prix Inter / par personne *

189 € / jour / professionnel

Prix Intra / hors frais annexes

Nous consulter

Durée

- 5 journées (35 h) en 1er mandat
- 3 journées (21 h)
en renouvellement mandat

Délai d'accès

14 semaines

Modalités d'accès

Nous consulter

Mis à jour le 13/05/2026

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Nos formations sont accessibles à tous !

SSCT - CSSCT FORMATION OBLIGATOIRE C.S.E.

- Intégrer les conditions de travail dans son document unique, le DUERP
- Améliorer les conditions de travail (TMS, pénibilité, ...)
- Les risques psychosociaux : stress, harcèlement

Les visites périodiques de sécurité

- Cadre
- Travail prescrit, travail réel, observation, analyse et proposition de solutions
- Méthode d'action et de suivi

Les enquêtes après accident du travail

- Le rôle du CSE
- La technique de l'arbre des causes

Le fonctionnement du CSE et ses moyens

- Les acteurs déplacement, délégation
- Les réunions
- Le règlement intérieur
- Les consultations et les expertises
- La communication
- La CSSCT

BILAN DE LA FORMATION

Méthodes et moyens pédagogiques

- **Matériel classique d'animation (PC vidéoprojecteur) et tout autre matériel dont le formateur pourrait avoir besoin.**
- **Exposé en langue française avec support PowerPoint, vidéo, échanges d'expériences, questions/réponses, QCM**
- **Le support de cours sera remis au stagiaire**

Évaluation des résultats

Nous avons mis en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la

progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- **Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.**
- **Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.**